

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17002849

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de LIEGE, division NEUFCHATEAU

le **23 DEC. 2016**
jour de sa réception.

Le Greffier
[Signature]
Greffe

N° d'entreprise : 0468.758.240

Dénomination

(en entier) : **"Carrelages REMY"**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 6600 Bastogne, Cobru, 294

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert siège social

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège de la société en date du 17 novembre 2016, il a été pris à l'unanimité des voix la décision suivante :

1. L'assemblée générale décide de transférer le siège social à Rue du Bois de Loo, 390 à 6717 ATTERT, et ce à dater de ce jour

Fait à Bastogne, le 17 novembre 2016

REMY Sébastien
Gérant

Déposé en même temps, le procès-verbal d'AGE du 17/11/2016

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature